

Inscriptions en classes de 6^{ème} et liaison CM2 – 6^{ème}

Collège Simone de Beauvoir VANDOEUVRE-LES-NANCY

Les inscriptions en classes de 6ème

➤ Les résultats de l'affectation :

Ils seront connus par le collège le **15 juin 2020**, en cours de journée.

Deux cas de figure :

- Demande du collège Simone de Beauvoir, collège de secteur : l'affectation est assurée
- Demande d'assouplissement pour un autre collège :
 - o la dérogation est obtenue et **le collège d'affectation prendra contact avec la famille**
 - o la dérogation est refusée ; **le collège Simone de Beauvoir prendra contact avec la famille** pour faire l'inscription même si un recours est envisagé par la famille

Pour les élèves intégrant la SEGPA, un rendez-vous personnel sera donné par le Directeur, M. MAURISSAT, qui prendra contact avec les familles.

➤ L'inscription se fera comme suit :

- **Les familles viennent inscrire leur enfant sur place au collège, selon le planning ci-dessous**, dans le respect des gestes barrières qui seront mis en place.

| | Planning des inscriptions | | |
|-------------|---|----------------------|--------------------|
| | Mercredi 17 juin | Jeudi 18 juin | Vendredi 19 juin |
| 8h30-12H00 | Ecole M. & K. Kraft Ecole Jules Ferry Ecole Jean Macé | Ecole Europe Nations | Ecole Paul Bert |
| 13h45-17h00 | | Ecole Brossolette | Ecole Jeanne d'Arc |

- **Pour faire cette inscription, elles se muniront de photocopies des documents suivants :**
 - Extrait du livret de famille portant l'enfant et ses deux parents
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Deux photos d'identité
 - Extrait de jugement en cas de séparation ou de divorce
- Lors de cette inscription, elles confirmeront leur choix ou non de la demande de **bilangue** (Anglais-Allemand) et feront éventuellement acte **candidature à la section sportive scolaire tennis**
- **A l'inscription, les familles se verront remettre :**
 - La liste des fournitures scolaires et la proposition d'achat groupé de ces dernières par le Foyer Socio-éducatif
 - L'organisation de la rentrée scolaire 2020/21

➤ **Ce qui est attendu des directeurs et directrices d'écoles :**

- Transmettre, **avant le 15 juin**, aux familles, les éléments ci-dessus (modalités d'inscription, planning).
 ➔ *Un document à transmettre aux parents vous est proposé en pièce jointe.*

| |
|------------------------------|
| La liaison CM2 – 6ème |
|------------------------------|

➤ **Ce qui est attendu des enseignants de CM2 :**

- Remplir, de manière manuscrite, les **fiches de liaison pour chaque élève** et si besoin pour certains les **PPRE passerelles**.
 ➔ *Vous trouverez ces deux documents en pièce jointe*
- **Prendre attache avec les enseignants du collège chargés de la liaison** afin de leur présenter et transmettre ces documents :
 Madame Beurton (Estelle-Marie-M.Beurton@ac-nancy-metz.fr) et Monsieur Badoux (Jerome.Badoux@ac-nancy-metz.fr).
 Les enseignants en charge de cette liaison, pourront se déplacer dans les écoles pour ces échanges.
- **Préparer les dossiers scolaires des élèves affectés.**
 Ces dossiers devront contenir :
 - ❖ les LSU de CM1 et CM2
 - ❖ les éventuels PAP et PPRE passerelles (s'ils n'ont pas pu être transmis lors de la réunion de liaison)
 - ❖ les bilans orthophoniques qui pourront servir à la mise en place d'un PAP si celui-ci n'a pu être finalisé
 - ❖ les éventuels PPRE
 - ❖ les éventuels comptes rendus d'équipes éducatives
 ➔ *Vous trouverez en pièce jointe une proposition de fiche récapitulative à coller sur les dossiers scolaires.*

Ces dossiers devront être transmis au collège le 30 juin au plus tard.